

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5588**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert en Technologies de l'Information

Nouvel intitulé : Expert(e) en technologies de l'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ecole pour l'informatique et les nouvelles technologies
(EPITECH)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'EPITECH

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Responsable d'exploitat • Expert en recherche et développement
- Chef de projet
- Consultant / Audit / Conseil
- Entrepreneur Informatique(Création d'Entreprise)
- Directeur Informatique/technique
- Ingénieur d'affaires
- Responsable sécurité SI

L'Expert en Technologies de l'Information définit les principaux axes de conception et d'exploitation des systèmes d'Information. Il permet grâce à sa rigueur, sa méthodologie, ses qualités d'écoute, de veille, de compréhension de son environnement, à sa connaissance des processus métiers et sa maîtrise des technologies de l'information (Sécurité, Réseaux, Logiciel, Base de Données...) d'adapter en permanence le Système d'Information (SI) aux besoins de l'entreprise, de la structure. Il peut au sein d'une Direction des Systèmes d'Information (DSI) assurer différentes fonctions plus ou moins techniques dans tous les cas les principales activités exercées seront :
En tant que chef de projet : Conception des plans d'action, du budget et définition des moyens conduisant à la réalisation des projets liés aux SI. Définition des normes et méthodologies de développement et mise à jour de celles-ci (adaptation, innovation)Suivi et coordination des équipes techniques de développement et adaptation de leur travail en fonction des délais. Gestion des relations techniques avec les commanditaires. Engagement quant au respect des délais et des budgets.

En tant que Responsable d'Exploitation : Conception des systèmes d'Information (réseaux, applicatifs et matériels) en respectant un schéma directeur (Stratégie Globale). Définition de la structure des équipes techniques (analyse des besoins en ressources - techniques et humaines) Définition des procédures d'exploitation, point de contrôle et monitoring du système d'exploitation. Assure la pérennité du système mis en place. Définition des budgets associés au fonctionnement du système (développement, exploitation, et maintenance). Gestion de la mise en conformité légale et du suivi administratif afférent au SI.
Définition de la politique de sécurité, conception des plans sécurité adaptés. Elaboration de process de contrôle et de veille (Audit des systèmes de sécurité).

En tant qu'ingénieur d'affaires : Conception de solutions techniques répondant aux besoins des clients. Conception de produits répondant au besoin d'un marché. Organisation et direction des processus de validation/recette, valorisation du travail effectué, pérennisation de la relation technico-commerciale. Anticipation des évolutions technologiques et préconisation d'adaptations structurelles.

En tant qu'expert en Recherche et Développement : Conception des systèmes d'Information, direction du développement, de la mise en oeuvre et de la maintenance de ceux-ci. Elaboration de l'analyse fonctionnelle (réalisation technique et documentaire). Contrôle le respect des normes et méthodologies en vigueur.

En tant que consultant/Auditeur :Met au service des commanditaires son expertise des SI. Réalisation de rapports sur les stratégies et évolutions des technologies de l'Information. Défense des intérêts de son commanditaire. Conseil son commanditaire sur les technologies les mieux adaptées à ses besoins. Propose des solutions techniques et/ou organisationnelles visant à faire évoluer le SI du commanditaire. Conduit la formalisation des problématiques liées aux technologies de l'Information (recense, audite, analyse, structure et rapporte)

En tant que Directeur Informatique : définition de la politique générale du SI (schéma directeur). Contribue aux stratégies de développement global. Anticipation des évolutions technologiques, des changements d'environnement et des besoins de l'entreprise. Conduit les changements et adaptations du SI. Garantie de la pérennité des informations et des traitements nécessaires aux métiers de l'entreprises.

Prise d'engagement et de responsabilité sur les choix techniques et les implications légales liées aux SI. Constitution, gestion et encadrement de l'ensemble des ressources humaines impliquées dans le fonctionnement du SI. Elaboration et gestion du budget du SI (Prise d'engagement et de responsabilité sur le respect du budget et la rentabilité fonctionnelle du SI). Analyses des risques liées aux systèmes d'information (veille constante sur les problèmes de sécurité) Communication/Reporting auprès de la Direction Générale et proposition de solutions les mieux adaptées à leur maîtrise.

En tant qu'Entrepreneur Informatique : Conception de solutions innovantes à valeur ajoutée dans le secteur des technologies de l'Information.

Les principales compétences ou capacités attestées seront quelque soit les activités :

Maîtrise les techniques documentaires (rédaction de rapport d'Audit, d'analyses fonctionnelles, de cahiers des charges...)
Maîtrise les techniques de communication orale (Exposé, animation de réunion, argumentation devant un comité de Direction...)
Maîtrise les principes fondamentaux de constitution et de management d'équipe (recrutement, formation, animation, gestion de carrière des équipes)
Maîtrise les outils comptables et budgétaires (compte d'exploitation, analyse de risque financier)
Maîtrise l'environnement juridique lié au SI (connait les principaux textes de loi en matière de diffusion et traitement de l'information, collabore avec des professionnels du domaine juridique)
Maîtrise les techniques de conduite d'étude de marché (principes commerciaux, financiers, élabore un business plan)
Pratique une veille constante sur le domaine concerné (évolution des technologies mais aussi sur la concurrence et les problèmes de sécurité liés au domaine des SI) et plus généralement sur le contexte économique des marchés internationaux (lit la presse spécialisée et internationale, participe à des conférences, réalise des travaux de recherche à l'aide de différents supports médias...)
Appréhende et anticipe les besoins du marché et propose des solutions innovantes et expertes et de les impacter dans le SI.
Maîtrise les techniques Informatiques (langages, systèmes,). Maîtrise les technologies informatiques (système, réseaux et télécommunication, sécurité...) Maîtrise les outils et produits informatiques (bases de données, middleware, Méthodologies -UML, MERISE...).
Est réactif et fait intégrer rapidement tout nouvel outil, technologie et langage de développement. Maîtrise les procédés de mise en oeuvre des méthodes de gestion de projet (développement, intégration, prospection...)
Hiérarchise les besoins et en conclut une politique d'action.
Présente, étaye et défend ses choix. Argumente et négocie.
Est capable de développer toutes ces compétences dans un contexte international.
Parle, écrit et rédige en Anglais sans hésitation. Comprend parfaitement l'anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- S • Sécurité informatique
- Logiciel
- Services bancaires, boursiers et financiers
- Multimédia
- Etudes, conseil, audit
- Télécommunication
- Commerce
- Industrie
- Service public
- Electronique

INFORMATICIEN EXPERT / INFORMATICIENNE EXPERTE CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée d'un cursus de 5 années d'études très fortement orienté informatique dès la première année, avec une pédagogie pragmatique de type 'projets'. Ce cursus est enrichi d'une découverte de l'entreprise avec une solide formation dite 'tertiaire' : finance, commercial, management, droit et communication orale/écrite. Un certain nombre de pré-requis sont demandés pour passer d'une année à l'autre. Ils se font pour la plupart sous forme de tests individuels et sont éliminatoires (exemple : tests de base de données et de réseaux en fin de 3ème année ainsi qu'un test d'Anglais, test de programmation en fin de 2ème année, dossier de finance/commercial en fin de 4ème ou 5ème année, éliminatoire pour l'accès au diplôme...)

De plus, en fin des 1ère années, 3ème années et 5ème années, des stages 'opérationnels' en entreprise sont obligatoires pour une durée de 4 à 6 mois.

Le planning des cours et des TD est adapté à un possible travail en entreprise à raison de 2 à 3 jours par semaine dès la 3ème année. Ainsi, le jeune diplômé de l'EPITECH est immédiatement opérationnel à son entrée dans le monde du travail.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Trois personnalités extérieures représentatives du secteur, assistées de la Direction Pédagogique et Administrative
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	idem formation initiale
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	oui Un dossier de demande dans sa phase préliminaire est en cours Jury constitué de 5 personnes 80 % de membres externes professionnels du domaine (avec 50% représentant le corps employeur et 50% représentant le corps employé) 20 % de membres internes (Représentant le corps enseignant)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : l'accès à la certification est ouvert aux baccalauréats S, STI, STL, ES, L Maths pour la première année. Les baccalauréats + 2 informatiques peuvent être admis en deuxième année sur dossier. Les DUT et BTS informatiques validés, suivis de 2 années d'expérience professionnelle (dans le secteur), ou une licence Informatique, peuvent être admis en troisième année sur dossier.	Le RMIT de Melbourne et l'Université de STEVENS aux USA, donnent lieu à un transfert de crédit au bénéfice des étudiants diplômés de l'EPITECH s'ils veulent continuer des études de 3ème cycle dans ces établissements.

Base légale**Référence du décret général :**

Etablissement privé d'enseignement technique supérieur, n° d'immatriculation : 0942129D, Académie de Créteil. Date d'attribution : 1er septembre 2001.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 5 ans, avec effet au 24 janvier 2008 jusqu'au 24 janvier 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

200 titulaires de la certification par an en moyenne

<http://www.epitech.net>

Autres sources d'information :

contact-adm@epitech.net

<http://www.epitech.net>

Lieu(x) de certification :

18-24 rue Pasteur 94270 Le KREMLIN-BICETRE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

18-24 rue pasteur 94270 Le Kremlin-Bicêtre 66, rue Guy Moquet 94800 VILLEJUIF

14/16 rue Voltaire 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Historique de la certification :

Certification suivante : Expert(e) en technologies de l'information